



Vie locale

Validation des Acquis de l'Expérience
page 5



Tri sélectif

Les gestes citoyens
page 8



Sortir

8^{ème} édition du Festival de films courts
page 14

oct 2008 ■ N° 140

Le Pennois

www.pennes-mirabeau.org



Environnement

Laver les eaux usées, une priorité moderne

Médecins de garde



Les 18 et 19/10
Dr Amadei **04 91 46 38 30**

Les 25 et 26/10
Dr Marron **04 42 02 70 75**

Les 01 et 02/11
Dr Soliva **04 91 96 13 00**

Les 08 et 09/11
Dr Plantin **04 91 51 69 40**

Ambulances

Arc en ciel ambulance.....**04 42 02 82 78**
Ambulances Horizon.....**04 91 51 67 36**

Le 11/11
Dr Landucci **04 42 02 73 96**

Les 15 et 16/11
Dr Amiel **04 42 02 86 66**

Urgences

Police municipale : 04 42 10 60 13

Police nationale : 04 91 65 03 31

Pompiers : 04 42 02 70 18

Permanences mairie

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous pour la 1^{ère} permanence du mois et sans rendez-vous pour la seconde à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte

Hôtel de ville.....04 42 02 24 24

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30

Palais de justice

Place Verdun

Aix-en-Provence04 42 21 72 30

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés

mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie

.....04 42 91 93 95

MJD (lundi et mardi matin) :

bât i2, 2 rue Raoul Follereau

.....04 42 20 90 32

OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 à l'office notarial des Pennes-Mirabeau (51 av. Plan de Campagne)

.....04 42 46 99 99

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à la mairie annexe de la Gavotte le 1^{er} et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 15 octobre à la mairie annexe de la Gavotte, de 8h30 à 12h00. Sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

Actions sociales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chef-lieu.....04 42 10 62 92

Gavotte.....04 91 09 77 04

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...

DON DU SANG

L'Amicale des donateurs de sang bénévoles organise une collecte de sang, le samedi 8 novembre de 8h à 12h30, salle de danse aux Pennes.

MEDIATION FAMILIALE

Les permanences du CAF ont lieu au CCAS, avenue V. Hugo, les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis du mois de 9h à 12h. Renseignements et inscriptions au 04 42 20 47 09.

GRAM

Agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.....**0821 10 13 20** pour les particuliers

.....0821 10 13 13 pour les professionnels

PERMANENCE SECURITE SOCIALE

Une permanence de la Sécurité Sociale se tient chaque mardi de 9h30 à 10h30 au CCAS des Pennes et de 14h30 à 15h30 à la mairie annexe des Cadeneaux.

PERMANENCE APA

Permanence du Conseil général concernant l'allocation personnalisée d'autonomie tous les 1^{ers} lundis de chaque mois au CCAS Gavotte de 14h30 à 17h30.

AIDE AUX VICTIMES

Les permanences de l'APERS continuent de se dérouler le 2^{ème} samedi matin et le 4^{ème} vendredi matin de chaque mois, de 9h à 12h

Police nationale de La Gavotte

..... 04 42 52 29 00

Emploi / logement

ASSEDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane

Le Gabian du Moulin

**Avenue René Dubois BP 77
13721 Marignane cedex**

.....0 811 01 01 13

Accueil libre le matin de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi. Accueil sur rendez-vous l'après-midi : de 12h30 à 15h00 du lundi au jeudi.

MISSION LOCALE / BUREAU DE L'EMPLOI

Centre Marcel Cerdan.....04 91 65 82 20

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

PIJ (Point Information Jeunesse)

Centre Marcel Cerdan

Tel :.....04 91 65 82 27

Fax :.....04 91 65 82 26

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Le Centre social assure une permanence de la CAF tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97)

Centre Social 93

avenue François Mitterrand

La Gavotte.....04 91 51 08 60

ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône assurera une permanence tous les 1^{ers} mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Antenne de Vitrolles : bâtiment la

Ginestière (quartier des Plantiers)

ADIL des Bouches-du-Rhône

.....04 96 11 12 00

DATES D'INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS

Pour les mercredis de novembre et décembre et les vacances de Noël : inscription lundi 20, mardi 21 et jeudi 23 octobre 2008, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Les inscriptions se font à l'Accueil de Loisirs Jean Giono, uniquement aux jours indiqués ci-dessus. Aucune inscription n'est prise par téléphone.

Voirie

Circulation avenue Victor Hugo, le grand test



Les entreprises de voirie et travaux publics ont oeuvré tout l'été pour mener à bien le chantier du village des Pennes. Avec des blocages inévitables, une circulation souvent très difficile, et certains jours impossible entre la médiathèque et la Poste. La bonne humeur n'a pas toujours régné chez les usagers, on peut le comprendre. Si, comme prévu, la bande de roulement a été en service dès le 2 septembre, il n'en va pas de même des trottoirs. Les finitions se sont prolongées pendant presque tout le mois dernier. L'attente était à la hauteur de l'enjeu. Nous y sommes ! C'est le grand test. On pourra dire dans quelques semaines si les problèmes de circulation des voitures, des bus et même des piétons, chroniques depuis plusieurs années, ne sont plus qu'un lointain souvenir.

Le village : mode d'emploi

Pour le bien de tous, le mode d'emploi de l'avenue Victor Hugo est désormais à respecter scrupuleusement. Par tous, sans exception.

devra prendre un ticket gratuit à l'horodateur, l'apposer sur son véhicule, et repartir dans les 30 minutes pour ne pas être verbalisé. Dans la mesure du possible, il est toujours préférable d'utiliser le grand parking du chemin de la ferme. Les services techniques municipaux rappellent qu'il n'y a pas moins



Les véhicules ne peuvent se garer qu'aux endroits délimités à cet effet, d'un seul côté de la voie. En ce qui concerne les places dites "arrêt-minute", devant les boutiques situées près du tunnel, on ne pourra se garer librement que la nuit. Pendant la journée, l'usager

de places de parking qu'au paravant, mais elles sont mieux réparties. La police municipale veillera strictement à ce que chacun respecte les dispositions prévues, seule condition réelle pour que la circulation soit fluide avenue Victor Hugo.

PUB



Edito

Recycler pour durer

Une large part de notre magazine est, ce mois-ci, consacrée au recyclage sous toutes ses formes. Celui de l'eau d'abord avec l'entrée en fonction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Vitrolles, un équipement auquel nous contribuons financièrement parce qu'il récupère les eaux de la partie nord de notre territoire. Nous sommes d'ailleurs heureux d'avoir participé à un projet intercommunal qui nous projette dans ce qui se fait de mieux pour la protection de l'environnement en matière de rejet des eaux. Un équipement d'autant plus important que c'est dans l'Etang de Berre que nos eaux usées se déversent une fois lavées. Nous revenons également sur 3 ans de tri sélectif aux Pennes-Mirabeau pour constater avec fierté que les Pennois sont les bons élèves de la classe Communauté du Pays d'Aix en matière de quantité triée. Pour constater également que le ramassage des déchets de toute nature reste un sujet où il faut faire preuve de vigilance. Vigilance envers la Communauté du Pays d'Aix pour obtenir un service de qualité, vigilance également pour améliorer notre capacité à prévenir voire réprimer les actes d'incivilité qui gâchent notre cadre de vie. Ces efforts nous les faisons aujourd'hui car pour durer, notre société, notre commune doivent épargner les ressources de notre terre, donc recycler.

Michel AMIEL
Maire des Pennes-Mirabeau

Fort en courant faible



Les plus anciens Pennois vous diront avoir toujours vu à l'entrée de La Gavotte en venant de Saint-Antoine, une entreprise artisanale au nom simple et explicite : Electricité La Gavotte. José Berganza y était apprenti, il y a maintenant plus de trente ans. Aujourd'hui âgé de 52 ans, le Pennois reprend l'affaire et s'adresse aux particuliers comme aux sociétés. La domotique, la clim, les alarmes et autres portails électriques n'ont aucun secret pour José. En loisir, l'homme construit des bateaux. Des vrais, des grands. Puis revient très vite à son passionnant métier : le courant faible. Electricité La Gavotte : 40 bis, av. F. Mitterrand, tel : 06 64 47 98 44

La Gavotte : un salon tout neuf



Après avoir tenu longtemps un salon à Plan de Campagne, puis à Saint-Antoine, le coiffeur visagiste Jean-Marie Marchiano se rapproche maintenant d'une bonne partie de sa clientèle en s'installant à La Gavotte, non loin de La Poste et des banques. Le nouveau salon de Jean-Marie Marchiano comprend un institut d'esthétique. Jean-Marie Marchiano : 97 av. F. Mitterrand, tel : 04 91 65 40 46

Web

Pièces en un acte



Le site de la ville n'en finit jamais d'inno-
ver. Il y a quelques semaines nais-

sait Entre Pennois, le lieu virtuel qui crée du lien social entre les habitants, en abordant de façon très pratique et fonctionnelle des thèmes récurrents de la vie quotidienne. Son succès ne se dément pas, et déjà un autre lien apparaît sur votre site. Même finalité : simplifier la vie des Pennois. Ce lien concerne les pièces administratives, celles que l'on nous demande bien souvent pour des concours, des conventions, des acquisitions, etc... En suivant ce lien, vous pouvez désormais demander copie ou extrait d'un acte d'état civil (avec ou sans filiation) en votre nom ou pour un tiers. (naissance, mariage, décès). Votre requête sera immédiatement acheminée par voie électronique au service concerné. Lequel vous enverra le document souhaité dans un délai très raisonnable, cette fois-ci par courrier postal. Ce service gratuit s'adresse uniquement aux particuliers. A découvrir sur www.pennes-mirabeau.org.

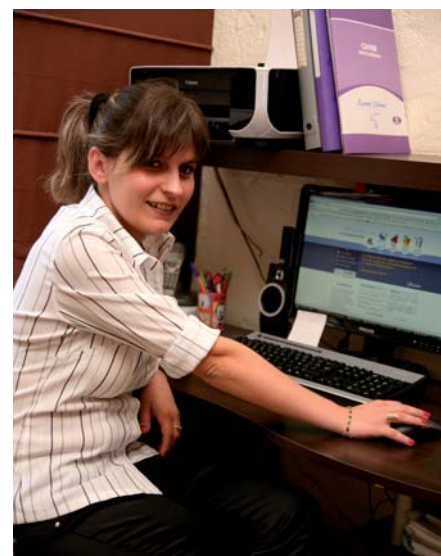
Fonctionnaires retraités

Les Pennois retraités de la fonction publique territoriale seront bientôt appelés à voter aux élections paritaires de la CNRACL (caisse de retraite des fonctionnaires). Vérifiez que vous êtes sur la liste consultable à la mairie.

Télésecrétariat

Sandra vous suit de près, mais de loin

Les particuliers, entreprises ou artisans qui font appel à Sandra Agusti-Garcia, ne sauront peut-être jamais que la jeune femme de 31 ans, née à Marseille et installée à La Gavotte, adore l'équitation, les randonnées, et en premier lieu une adorable Maïssa de 2 ans, sa fille. L'activité de Sandra consiste à exécuter à distance toutes les tâches d'une secrétaire, depuis les mailings, la permanence téléphonique, la gestion d'agendas, mais aussi le télémarketing, la création de sites internet, d'affiches ou prospectus. "Ce que l'on me demande également beaucoup, affirme Sandra, c'est une aide pour remplir les dossiers administratifs, et j'ai une expérience



de plus de 10 ans dans divers secteurs, notamment le bâtiment". Pour tout savoir sur la société A.S. Global Services, rendez-vous sur le site internet www.as-globalservices.com ou contactez Sandra au 06 19 04 70 34.

Projet gagnant

Le forum épris d'assos



Ambiance tonique et surchauffée au gymnase Jean Roure le 6 septembre dernier où le visiteur avait tout loisir de rencontrer très directement plus de 80 associations pennoises. Avec l'idée bien arrêtée de faire son marché d'activités sportives, culturelles, sociales ou caritatives pour près d'une année. Le croisement des offres et des envies, des demandes et des réponses, était d'autant plus enrichissant qu'il se complétait des rencontres des associations entre elles. A l'occasion de ce traditionnel forum des associations était distribuée la revue annuelle des associations 2008-2009 riche en renseignements indispensables sur qui est qui et qui fait quoi. Sur le stand du Nouveau Regard sur le Handicap, on trouvait la version sonore de ladite revue à l'usage des mal voyants. Lesquels profitent déjà chaque mois du Pennois sonore depuis un an maintenant. Lors de son intervention, traduite en langue des signes, cette fois-ci pour les mal entendants, le maire Michel Amiel présentait à la population Alain Mounier, nouveau directeur de Coca Cola Entreprise les Pennes Mirabeau. En effet, l'entreprise organise en collaboration avec la ville un concours intitulé le Prix des Projets Associatifs. Pour concourir, les associations doivent présenter avant fin février 2009 un projet innovant dans leur domaine respectif. Elles peuvent télécharger le dossier nécessaire sur le site de la ville www.pennes-mirabeau.org. Un jury déterminera les 4 projets



gagnants et les 4 associations se verront remettre chacune une somme de 3000€ destinée à permettre la réalisation de tout ou partie de leur projet. Une grande motivation supplémentaire pour la vie associative

Emploi

Diplômes, l'autre chemin d'accès

Il y a les diplômes, titres et certificats, qui sanctionnent une formation. Initiale ou continue. Et puis il y a ceux que l'on n'a pas eus, pour diverses raisons, ce qui peut quelque part nuire à notre vie professionnelle. Il est temps alors de penser à la VAE, entendez Validation des Acquis de l'Expérience. Cela veut dire que dans certains contextes bien précis, l'expérience professionnelle acquise

nelles par l'Assedic ou par l'employeur dans le cadre d'un Droit Individuel à la Formation. Vous êtes dans ce cas ? Il vous manque un brevet, bac, BTS, ou tout autre diplôme dont vous estimez avoir le niveau ? Votre expérience professionnelle de plus de trois ans dans un domaine précis vous confère peut-être l'éligibilité à ce dispositif agréé par 14 ministères. Il est temps de contacter le



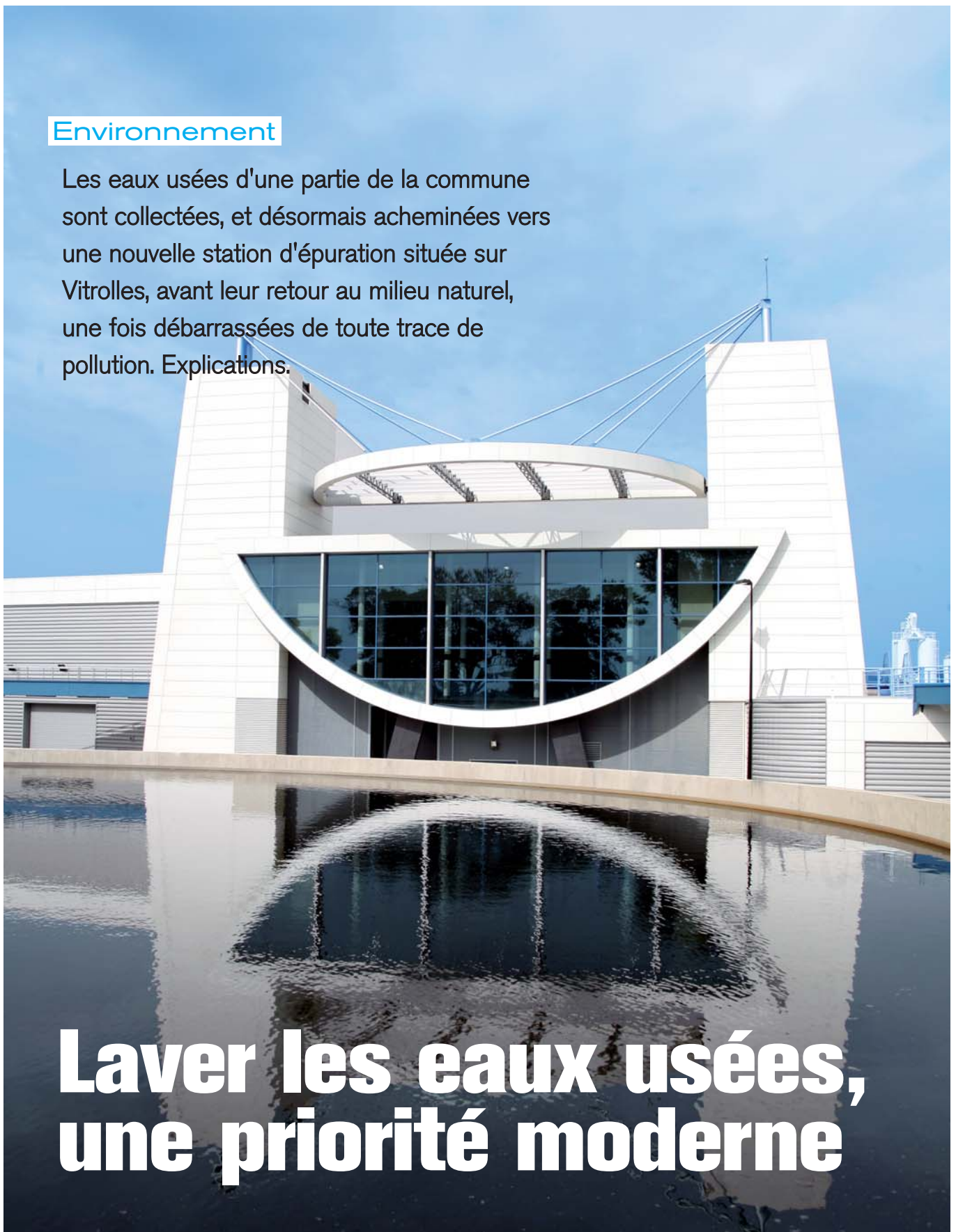
peut valoir diplôme et ouvrir la voie à une évolution professionnelle. Attention, il faut être clair dès le début. Il ne s'agit en aucun cas d'une formalité. La procédure existe, mais elle n'est ni simple, ni très rapide, ni gratuite ! Il faudra dans tous les cas être assisté pendant plusieurs mois par un cabinet spécialisé dans la VAE. Une partie des coûts peut être pris en charge selon les situations person-

Bureau Municipal de l'Emploi. Valérie Sokikian, sa responsable, vous donnera les premiers éléments d'un projet personnel et organisera ensuite une réunion préparatoire à la VAE avec l'un des cabinets précités.

Bureau Municipal de l'Emploi, centre Marcel Cerdan, La Gavotte. Tel : 04 91 65 82 20.

Environnement

Les eaux usées d'une partie de la commune sont collectées, et désormais acheminées vers une nouvelle station d'épuration située sur Vitrolles, avant leur retour au milieu naturel, une fois débarrassées de toute trace de pollution. Explications.



Laver les eaux usées, une priorité moderne

Il ne faut pas confondre le traitement de l'eau qui a pour fonction de la transformer en eau potable, et l'assainissement des eaux usées rejetées notamment par les ménages. L'eau coule au robinet de la salle de bain. Rien d'étonnant. On ne se préc-

cupe pas non plus du devenir de l'eau utilisée pendant la douche. D'autres se sont posé toutes ces questions et y ont répondu au mieux. Dans les deux cas, la ville est concernée ainsi que la société fermière. Pour la distribution de l'eau potable, la sta-

tion des Giraudets, exploitée par la SEM (Société des Eaux de Marseille) joue pleinement son rôle. En ce qui concerne l'assainissement des eaux domestiques ou industrielles, la loi sur l'eau de janvier 1992 impose un traitement pour la dépollution

des eaux usées. Et répartit les responsabilités et obligations des entreprises spécialisées, de l'Etat, des communes, des agences de l'eau. La tâche est complexe et demande de plus en plus de compétences. C'est pourquoi, à ce jour, la majorité

“L'objectif premier est de rendre une eau propre au milieu naturel”



des communes confie à une entreprise spécialisée l'assainissement des eaux usées.

Il y a peu de temps encore, c'est une petite station d'épuration située en bordure de la zone de l'Agavon qui traitait les eaux usées collectées depuis une partie de l'agglomération. Insuffisante. Il était nécessaire de raisonner sur les 20 à 30 ans à venir et sur un territoire plus vaste que la commune.

Une station dernière génération

Inaugurée au mois de janvier dernier, l'installation “high-tech” de La Glacière, gérée par la Société des Eaux de Marseille est implantée sur la commune de Vitrolles, et a coûté 32 millions d'euros. La ville des Pennes-Mirabeau a participé à l'investissement. Le marché signé il y a quelques

raccordement des eaux usées des Pennes-Mirabeau est effectif depuis le 4 juillet 2008 date de la mise en service du dispositif de comptage nouvellement implanté sur le site de l'ancienne station de l'Agavon. Marie-France Barbier est la

responsable de l'agence de la société fermière située à Vitrolles. Elle gère 60 personnes et couvre un secteur de 12 communes de l'ouest de Marseille. “La capacité de traitement de cette nouvelle station d'épuration est de 120 000 équivalent-habitants (1,2 million de m³ d'eaux usées), précise-t-elle, ce qui couvre largement Vitrolles, une partie des Pennes-Mirabeau et de Cabriès Calas. Et nous permet d'anticiper l'augmentation de population. Pour chacun des critères techniques, nous sommes bien au delà des normes exigées en matière de dépollution, comme l'attestent les analyses réalisées deux fois par semaine. A la fin du processus, l'eau est rejetée dans la Cadière, puis l'étang du Bolmon et enfin l'étang de Berre. Notre objectif premier, rendre une eau propre dans le milieu naturel pour préserver la faune et la flore. C'est pourquoi nous travaillons toujours avec les fédérations de pêche. Dans le cadre d'un partenariat, on a pu réensemencer de 80 000 poissons les rivières provençales. Nous traitons les odeurs de la station, c'est à dire que nous nettoyons l'air ambiant des bâtiments à l'acide sulfurique, à la soude puis à la javel. Ce lavage chimique est indispensable

donc faire face à tout type de problème, comme une forte inondation due aux intempéries par exemple, qui augmenterait les flux à traiter. On peut également isoler l'un des deux circuits pour le réparer.”

Récupération des boues

Les boues traitées sur deux centrifugeuses représentent 5 200 tonnes par an et sont acheminées par camion près d'Ensuès chez Biotechna où elles sont mélangées avec des végétaux et transformées en compost. Cinq personnes travaillent à temps plein dans cette station, qui a la triple certification qualité sécurité environnement. Le process est sous surveillance permanente à la fois en interne à partir d'une salle de contrôle et en externe grâce aux experts prêts à intervenir même le week end. Rachel Le Pors, responsable du service Eau et assainissement de la ville de Vitrolles confirme que “la station d'épuration de La Glacière a fait l'objet d'un traitement paysager et architectural soigné afin de permettre l'intégration de la station dans son environnement. Ce traitement a également permis de prévoir sur toute la station un circuit pédagogique sécurisé qui sera utilisé pour faire découvrir aux visiteurs les différentes étapes du traitement de l'eau.”

Jean-Louis Palay, directeur des services techniques pennois, précise, quant à lui, que “le site de l'ancienne station d'épuration de l'Agavon est désormais utilisé comme site de comptage des eaux usées de la commune qui sont acheminées vers la station de La Glacière. En effet, toute une partie des eaux usées de la commune continue à arriver à l'ancienne station. La nouvelle station fait réaliser une très importante économie d'échelle.”

Il y a donc un bon usage des eaux usées, qui ne perturbe pas le cycle naturel de l'eau, ni aucun des éco-systèmes de nos cours d'eau.

La station d'épuration traite une grande partie des eaux usées communales

mois entre la commune des Pennes-Mirabeau et celle de Vitrolles prévoit le déversement d'une partie de ces eaux usées (10 000 équivalent-habitants) correspondant à la moitié des effluents produits sur la commune. Une capacité de traitement de 15 000 équivalents habitants est d'ores et déjà réservée à notre commune pour répondre aux besoins actuels et futurs. En effet on raisonne en équivalent-habitant, sachant qu'une entreprise peut parfois rejeter autant d'eaux usées que plusieurs dizaines de particuliers. Le

pour éviter le dégagement d'odeurs à l'extérieur de la station et les nuisances olfactives pour les riverains.” Alain Gabriel est le responsable de la station d'épuration et en explique le fonctionnement : “Tous les circuits de traitement sont doublés. Ce qui signifie que l'on peut

Alain Gabriel, responsable de la station d'épuration, Marie-France Barbier, responsable de l'agence de Vitrolles de la société fermière



Depuis le dernier trimestre 2005, la collecte des déchets ménagers a pris une nouvelle dimension, notamment grâce au tri sélectif particulièrement bien effectué par les Pennois, même s'il peut y avoir encore quelques imperfections ici ou là. Il serait donc bien dommageable de s'arrêter en si bon chemin. Aussi, des nouveautés ont été - et vont être - mises en place pour que notre commune et ses habitants optimisent leur apprentissage d'éco-citoyens.



Déchets ménagers Les bons gestes

La loi est la loi, et dans le domaine de la valorisation des déchets, elle est claire. En effet, une directive européenne de février 2004, fixant les objectifs des déchets d'emballage, place l'objectif communautaire de valorisation à 62 kg par habitant. Eh bien, près de trois ans après le lancement de la col-

lecte pas facile, en si peu de temps, de passer de la mauvaise habitude "je jette sans faire attention" à la bonne habitude "je recycle systématiquement". Pour mémoire, en 2004, on en était aux Pennes à seulement 23 kg de déchets verre et journaux par habitant. Il faut dire qu'à cette époque, pas si ancienne que

regroupement à proximité des résidences et des quartiers difficiles d'accès afin d'optimiser cette collecte sélective. "Sincèrement, après quelques semaines d'adaptation, on s'y est fait et c'est même devenu un réflexe pour les gens du quartier. Les passages des camions se font régulière-

Jean Reybaud, président de l'Association syndicale du lotissement Le Croy : "C'est parfait tant sur le principe que sur l'organisation. Le seul petit reproche que je ferais concerne la taille des caissettes et leur étanchéité. Si elles avaient pu être plus grandes et fermées, cela aurait été encore plus pratique".

Près de trois ans après le lancement de la collecte sélective aux Pennes, le pari est gagné, avec 64 kg par an par habitant.

lecte sélective aux Pennes, le pari est gagné ! Avec 64 kg par an par habitant, la ville des Pennes-Mirabeau est un très bon élève de la Communauté du Pays d'Aix puisque la moyenne de la CPA est de 49 kg.

Une réussite partagée

Un résultat d'autant plus étonnant et remarquable qu'il n'é-

cela, les déchets recyclables étaient collectés uniquement via des colonnes réparties dans la ville.

La Communauté du Pays d'Aix, chargée de cette mission de valorisation en collaboration avec la commune, a donc développé tout un arsenal de caissettes, pour les habitants de maisons individuelles, et de points de

ment et c'est, désormais, une affaire qui roule !", expliquent Andrée et Denise Estella, habitants de La Voilerie, qui ont même créé un coin spécifique dans leur jardin pour leurs caissettes bleue (verres et journaux) et jaune (emballages) ainsi que le container destiné aux déchets non recyclables. Même satisfecit du côté de

Président du CIQ Moulin du Diable-Tante Rose, Jean-Louis Esposito est lui moins comblé : "Dans notre quartier, il n'y a pas de caissettes et les colonnes ont été vandalisées. Alors, pour ceux qui veulent effectuer un tri sélectif, il faut aller jusqu'à La Gavotte !". Il estime son quartier doublement pénalisé car avec l'arrivée du tri sélec-



La CPA a créé deux points d'apport volontaire semi enterrés à la Poste de la Gavotte, au stade des Cadeneaux

permettre une seconde vie aux déchets ménagers, c'est aussi ne pas hésiter à se rendre dans les déchetteries. Tout le monde - il faut l'espérer - connaît celle de l'avenue Paul Brutus, mais les Pennois peuvent également se rendre dans l'ensemble des déchetteries communautaires ; les plus proches étant celles de Bouc-Bel-Air et Vitrolles.

Chaque jour de la semaine, les Pennois peuvent y porter gratuitement cartons, gravats, végétaux, huiles de vidange, ferrailles, encombrants, batteries, bois, piles et déchets dangereux des ménages (pots de peinture, solvants...). Suivant leur nature, ces matières sont, ensuite, envoyées vers les filières d'enfouissement, valorisation matière, compostage... Simples d'accès, les déchetteries présentent un caisson pour chaque type de contenu devant lequel il y a la possibilité de se garer afin d'y déposer jusqu'à 1,5 m³ de déchets par jour. Pour certains, comme Jean-Louis Esposito, cette limite peut être "un frein face aux bonnes volontés de ceux qui se déplacent jusqu'à la déchetterie pour s'entendre dire qu'ils ne peu-

tif, la fréquence des collectes traditionnelles a baissé. "C'est un vrai problème. Il n'est pas simple pour tous de pouvoir apporter ses déchets recyclables dans des colonnes collectives éloignées. C'est pour ça que je fais régulièrement remonter cette carence à la CPA car nous avons conscience de l'importance du recyclage des déchets".

Une question d'organisation

Mais, le recyclage ne se fait pas uniquement via la collecte sélective. Se battre pour

Les déchetteries présentent un caisson pour chaque type de contenu devant lequel il y a la possibilité de se garer afin d'y déposer jusqu'à 1,5m³ de déchets par jour.



vent pas tout déposer !". Jean Reybaud est également contrarié par cette limite de volume tout comme par les horaires : "La fermeture entre 12h00 et 14h00 est regrettable". Des inconvénients qui ne les empêchent pas de

penser que les déchetteries sont indispensables... tout comme le ramassage des encombrants et des déchets verts. Là aussi, la réglementation est limpide : les déchets verts sont pris sous forme de sacs ou de fagots pouvant



"Je constate encore des preuves d'incivisme avec des dépôts sauvages d'ordures que je trouve déplorables"

Daniel Garcia, adjoint au maire délégué au développement durable et au cadre de vie

Etes-vous satisfait de ces trois premières années de collecte sélective ?

Daniel Garcia : Oui, car les statistiques montrent que les Pennois ont permis une augmentation considérable de la production de déchets recyclables sur notre commune. C'est même une grande satisfaction car le recyclage est vital pour notre ville, mais plus largement pour notre planète. On a changé de société. Il faut donc changer nos gestes, nos habitudes et je suis ravi de voir que la majorité de mes concitoyens sont des personnes responsables.

Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes alors ?

D.G. : Non. Il ne faut pas être naïf et il suffit de regarder autour de nous. Malgré les bons résultats, je constate encore des preuves d'incivisme avec des dépôts sauvages d'ordures que je trouve déplorables, notamment autour des points d'apport volontaire. C'est bien la preuve qu'il faut encore et encore communiquer et expliquer pour convaincre le plus grand nombre de personnes de l'impérieuse nécessité d'être très vigilant sur cette question des déchets ménagers.

En dehors de l'information, quelles sont les autres solutions ?

D.G. : On va multiplier les équipements performants. Ainsi, nous allons remplacer autant que faire se peut les points d'apport volontaires (PAV) extérieurs par des semi enterrés. C'est un vrai engagement de la Ville car si la CPA fournit les PAV, c'est la municipalité qui finance les travaux d'aménagement. Par ailleurs, nous travaillons sur la création d'une police de l'environnement pour lutter contre les incivismes. Ce que je souhaite enfin, c'est que les Pennois continuent à nous faire remonter les informations car notre rôle est également celui d'un médiateur entre le citoyen et la CPA.

être soulevés par 2 personnes dans la limite de 1,5 m³ par semaine. Quant aux encombrants, il s'agit d'objets d'un gros volume qui ne rentrent pas dans une voiture pour aller en déchetterie (meubles, électroménager, planches, ferraille...) dans la même limite de volume. Déchets verts et encombrants sont ramassés après rendez vous pris auprès du Pôle de proximité Sud-Ouest. Si Jean-Louis Esposito est plutôt satisfait de ce dispositif, André Estella et Jean Reybaud préféraient l'ancien

Ce programme d'implantation de colonnes semi enterrées devrait s'étendre l'année prochaine.



Avec les composteurs, on peut faire le choix de "se mettre au vert" !



système du passage hebdomadaire. "Désormais, il faut téléphoner, prendre rendez-vous, attendre alors qu'avant c'était beaucoup plus simple : on savait que le camion passait tel jour !", regrette André Estella.

Continuer à progresser

Malgré ces quelques imperfections relevées par certains, le constat est donc très satisfaisant. Mais pas pour autant suffisant. Il y a encore beaucoup d'incivisme comme le prouvent les dépôts sauvages ici ou là. Cependant, au-delà d'une prise de conscience la plus globale possible, quelques nouveautés ont et vont renforcer ce combat en faveur du recyclage. Ainsi, la CPA a créé, à la demande de la commune, deux points d'apport volontaire semi

enterrés. Le premier se situe à la Poste de la Gavotte et comprend une colonne pour le verre, une pour les journaux, une pour les emballages ainsi qu'une autre pour les ordures ménagères. Le second est situé au Stade des Cadeneaux et ne comprend que les trois colonnes pour le tri sélectif. Ils ont été mis en service en mai 2008. Ce programme d'implantation de colonnes semi enterrées devrait s'étendre l'année prochaine. En outre, un point d'apport volontaire, cette fois-ci complètement enterré, a également été créé avenue Victor Hugo.

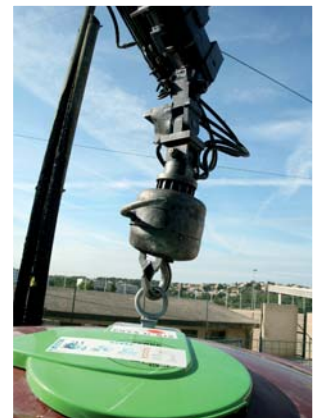
Enfin, le dernier trimestre 2008 sera marqué par l'arrivée de composteurs aux Pennes-Mirabeau. En effet, dans le cadre de la réduction des déchets ménagers à la source, la Communauté du Pays d'Aix veut développer le compostage individuel sur le territoire. Cette pratique permet d'alléger la poubelle et d'améliorer la fertilité du jardin avec le compost obtenu, un produit comparable au terreau après transformation de déchets organiques tels les

déchets végétaux, épluchures ou tout autre reste de repas.

Après une phase de recensement auprès des particuliers désireux de "se mettre au vert", la CPA assurera la distribution des composteurs aux Pennes-Mirabeau durant tout ce mois d'octobre. Il s'agit d'une première tranche de distribution, la seconde interviendra plus tard. Les animateurs du tri vont, donc, remettre aux 380 foyers concernés un composteur, un bio seau (poubelle destinée à recueillir les déchets en cuisine), le guide du compostage, des documents d'information et expliquer comment obtenir du compost.

Au total, 9 000 bacs à com-

post vont être distribués, sur trois ans, dans les 34 communes du territoire. Les autres demandes seront prises en compte ultérieurement. Une dernière preuve que le recyclage des déchets est une bataille permanente, mais vitale.



A votre service !

Déchetterie des Pennes-Mirabeau : 04 91 51 02 16

Déchetterie de Bouc-Bel-Air : 04 42 22 95 30

Déchetterie de Vitrolles : 04 42 79 77 56

Pour le ramassage des encombrants et déchets verts, Pôle de proximité Sud-Ouest : 04 42 34 38 30.

Pour le dépôt de tôles en fibrociment contenant de l'amiante, déchetterie de Peyrolles-en-Provence : 04 42 67 18 41 et déchetterie de Rousset : 04 42 29 15 96.

Pour le dépôt des huiles végétales, déchetteries de Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles-en-Provence, Saint-Paul-les-Durance et Pertuis.



La nouvelle a peut-être résonné depuis les Pennes jusqu'au fin fond du Brésil. Le mondial du tambourin des 13 et 14 septembre 2008 a été un succès d'organisation, à mettre à l'actif du président Philippe Gouneaud et de son équipe, appuyée par le soutien technique des services de la ville. Ce n'était pas évident, en effet, de gérer 40 matches et la logistique nécessaire pour

bien accueillir plus de 800 personnes sur le complexe Tino Rossi ! Aperçu des résultats : les quatre équipes locales sont arrivées jusqu'en finale mais ont dû s'incliner. Devant Notre Dame de Londres (34) en série A masculine, alors que les italiens de Bonate Sotto remportent la finale en série B, et les brésiliens de Santos celle de la série C. Les filles de Cournonsec, les héraultaises, remportent la série A, pendant

que les italiennes de Cotignola prennent le meilleur sur la série B. « Le mondial de tambourin est derrière nous, conclut l'infatigable Philippe Gouneaud, nous sommes déjà en train de réfléchir aux moyens d'intéresser les japonais ou les coréens. » En aparté, le président du Tambourin Club pennois révélera qu'il travaille également à ce que le sport tambourin soit reconnu pour les jeux olympiques de 2012 à Londres en tant que sport-démonstration !

Basket

La simplicité tient le haut du panier

Pour Jean-Luc Fabre, président de l'Elan Sportif des Pennes-Mirabeau basket, "le secret est simplissime. C'est la convivialité, l'esprit de famille et l'esprit d'équipe qui sont notre moteur tout au long de la saison". Si le président, et c'est naturel, est très fier de chacun des 150 licenciés, et de l'équipe éducative, il avoue qu'une section lui tient particulièrement à cœur : les poussines. "Ces jeunes filles de 9 à 10 ans sont extrêmement dynamiques et motivées, et l'ont prouvé il y a quelques mois en devenant tout simplement championnes départementales niveau excellence !". Marion Belingui, 20 ans, chargée de leur entraînement depuis 4 ans, confirme : "Il y a une grande complicité entre elles et moi, mais aussi avec les parents qui s'impliquent beaucoup que ce soit



Marion Belingui et ses poussines, championnes départementales

Tambourin

Un Mondial réussi, c'est vraiment de la balle !

Vélo-club

Le rayon des championnes du monde

Jo Muscat, heureux président du vélo-club St Antoine La Gavotte ne compte pas changer de braquet ni modifier un tant soit peu une équipe qui gagne autant et sur tous les plans. Après Magali Baudacci, la jeune championne du monde par équipe, le club a une deuxième championne du monde en la personne de Mireille Robin. Elle s'est imposée à Praloup dans l'épreuve de Cross



Magali Baudacci



Mireille Robin au centre

Country, catégorie Master (30/34 ans) avec un temps de 1h26'30". Magali Baudacci et Mireille Robin rejoignent au palmarès du club le célèbre Luc Leblanc licencié au VCSAG, champion du monde 1994 de vélo sur route. Organisée par la ville, une récente cérémonie de récompenses honorait le club de vélo aux multiples médailles.

pour les matches à l'extérieur ou quand nous recevons une équipe. Les poussines méritent vraiment d'être mises à l'honneur !" Tous les jeudis à partir de 18h, Marion explique les bases du basket : le dribble, le double, les tirs. Avec enthousiasme et conviction. Les poussines l'adorent et ne rateraient l'entraînement pour rien au monde. C'est aussi simple que ça.

Renseignements : 06 15 54 81 84.

PAGE PUB

Les Pennes-Mirabeau unis pour l'avenir

Les Pennes-Mirabeau est une des rares communes du département à ne pas avoir subi cette année d'augmentation de la pénalité appliquée en cas de carence en logements sociaux (art.55 de la loi SRU).

En effet, nous avons été convoqués courant juillet par le préfet délégué à l'égalité des chances devant la commission qui devait estimer notre effort. Celle-ci a reconnu que la commune des Pennes-Mirabeau avait tenu son engagement de réalisation à 97%. Mais aussi il a été souligné que les dispositions prises par la commune montraient une réelle volonté de tendre vers les objectifs fixés par la loi. Rappelons les réalités suivantes :

- 20% de logements sociaux dans tout nouveau programme immobilier, public ou privé imposés par délibération du Conseil municipal,
- Etude du plan d'occupation des sols pour se saisir de toutes les opportunités (par exemple : création de logements en lieu et place de la Cigalière au chemin des Fraises, mobilisation du foncier (projet de réalisation dans le quartier du Pilon),
- Intégration au tissu urbain existant (conversion de logements existants)
- Création progressive et concertée d'un nouveau quartier sur le site des Pallières
- Utilisation des tous les moyens réglementaires (possibilité de dépassement du Coefficient d'Occupation des Sols, taxation sur les logements vacants)

Et avec cela, comme chacun peut le constater, le cadre de vie n'est pas dégradé, il fait toujours bon vivre aux Pennes-Mirabeau.

Ensemble pour les Pennes-Mirabeau

Texte non communiqué.

GROUPE UMP

Cher(e)s Ami(e)s,

Forts de notre ambition pour notre commune des Pennes Mirabeau et pour notre mouvement, il nous est apparu évidente, l'idée de créer un site internet digne de ce nom. En effet ce nouveau site www.umpennois.com se veut moderne, attractif et constamment évolutif. Il sera un véritable lien entre vous et vos élus. En effet, outre les nombreuses informations sur la commune, vous pourrez facilement et rapidement nous contacter. Internet est aujourd'hui un outil indispensable à la communication avec les citoyens, pour mieux comprendre leurs attentes, leur exposer notre point de vue et les faire participer à la vie sur la commune.

Bien que nous ne puissions pas infléchir la politique générale de la municipalité, il ne nous est pas impossible de remédier à des problèmes particuliers, comme il ne nous est pas interdit non plus, de critiquer de façon constructive, la politique de la municipalité quand elle ne nous semble pas aller vers l'intérêt supérieur des Pennois.

Sur ce site, retrouvez tous les évènements culturels, sportifs, fêtes... se déroulant sur la commune. Mais aussi, toutes les délibérations, l'agenda du conseil municipal, notre position, nos dossiers, nos vidéos etc...

Retrouvez également notre réponse au Maire concernant l'ouverture de Plan de Campagne le dimanche.

Pour nous contacter : tel : 06.14.61.20.35

E-mail : contact@umpennois.com

Site : www.umpennois.com

Groupe Pennes-avenir

La bonne nouvelle que le Conseil Municipal a entériné au début de l'été est l'annonce officielle du plan de construction des logements sociaux sur le territoire communal. Ce territoire sera à peu près équitablement pourvu en constructions sociales, permettant à de nombreuses familles de pouvoir accéder à un logement à un prix à portée de très nombreuses bourses. C'est manifestement une avancée certaine dans la politique municipale. Le groupe Pennes Avenir ne peut qu'être satisfait de ce choix, lui qui depuis de très nombreuses années a fait de cette question un des axes majeurs de son action municipale .

Il ne lui viendra donc même pas à l'esprit de penser que la majorité municipale par cette décision veut transformer la commune et la transformer en "un autre quartier nord de Marseille". Bien au contraire, oubliant cette malheureuse assertion due aux effets d'une campagne électorale passée, le Groupe Pennes Avenir soutient avec enthousiasme cette délibération.

Serge Baroni et Marc Galland

Festival Vidéo

S'éclabousser de projections

L'association Cinéastes Vidéo Associés a plus d'un "court" dans son sac ! L'entrée sera libre et gratuite au théâtre Henri Martinet les 7 et 8 novembre pour la huitième édition du festival de films courts. L'occasion de dévorer non stop plusieurs dizaines de films de moins de 15 minutes. Un jury de professionnels sera particulièrement attentif car il devra décerner les



récompenses dans les catégories suivantes : fiction, documentaire, film minute, thème de la femme. Daniel Demimieux, président de CVA, est enthousiaste : "Nous avons déjà reçu des films de toute la France et de l'étranger. Cependant, chacun peut encore concourir s'il est non professionnel en nous faisant parvenir un film de moins de 15 minutes. Nous présenterons également "Clémence", tourné aux Pennes-Mirabeau, ainsi que "Les Oursons", de Charly Costa, déjà médaille de bronze à l'international." Festival vidéo vendredi 7 novembre de 21h à 23h, samedi 8 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h. Remise des prix à 19h.

Renseignements : 04 91 51 31 51.

Jacques Brel



"Gémir n'est pas de mise !"

On ne peut oublier le grand Jacques, géant de la chanson française bien que né près de Bruxelles. Peu intéressé par les études, il hésita un moment entre l'élevage de poules et la chanson, et fort heureusement choisit la deuxième option. Lorsque Jacques Canetti, par ailleurs découvreur de Brassens, Reggiani et autre Félix Leclerc, encourage un jour Jacques Brel à "des-

cendre" à Paris en laissant sa Belgique natale, il ne se doute peut-être pas du monument que l'homme deviendrait rapidement, et chose rare, de son vivant. Le cancer emporte Jacques le 9 octobre 1978, il y a donc trente ans. Dany Giordano a mobilisé tout l'Espace Mélodie pour rendre hommage au chanteur. Le dimanche 12 octobre toute la troupe investit dès 15h la salle Tino Rossi. Dans la taverne de Maître Jacques, tous les personnages de son univers poétique seront là : Frida, Jeff, Madeleine, Mathilde, Pierre, Jacky... La comédie musicale les fera déambuler sur le port d'Amsterdam. On le soupçonne, tout finira par une valse. A mille temps, bien entendu. Réservations auprès du Syndicat d'Initiative (04 42 02 55 14). Renseignements : 06 09 54 34 82.

Légendes d'automne

Les Guignols : de l'info

La Porte des Etoiles et la ville ont choisi d'évoquer ces petites marionnettes nées au début du 19^{ème} siècle de l'imagination d'un canut lyonnais nommé Laurent Mourguet. Ce sera le 25 octobre sur le site de Jean Giono. Entrée gratuite. Les marionnettes de Guignol ont deux siècles et n'ont pas pris une ride sur leur visage de cire. Elles seront présentes sous forme d'exposition, d'animation et de spectacles permanents. Le thème s'intégrera fort bien dans celui traditionnel des légendes d'automne et on retrouvera l'atelier de

citrouilles, celui du maquillage, et la taverne des sorcières avec ses crêpes, gaufres et boissons maléfiques! La Porte des Etoiles propose un stage les 27,28, 29 octobre à la salle Tino Rossi pour les 3-6 ans et pour les 7-10 ans. Renseignements 04 42 02 91 82. Les 28 et 29 octobre, le Centre de Développement Culturel propose à La Capelane et à 15 heures deux spectacles de marionnettes : la Bistanclaque et le Voyage surprise. Tarif spécial. Renseignements : service culturel 04 42 02 24 24 et CDC : 04 42 46 62 70.

Syndicat d'Initiative

LA FETE DU CHOCOLAT ET DES FRIANDISES



En cette 11^{ème} édition vous pourrez combler votre gourmandise parmi croquants sucrés et salés, flûtes à champagne en chocolat, chocolats à l'huile d'olive, en plaques, à la ganache, macarons aux multiples parfums, pâtisseries, nougatine, navettes, meringues, les Figuettes de Provence, guimauve, florentins, croc'télé, confitures au miel, pains d'épice, croquants avoine amande miel, cake châtaigne miel, et pour la première fois, portos, vins et huile d'olive du Portugal.

Rendez vous les 18 et 19 octobre de 10h00 à 18h30, Espace Tino Rossi. Participation 1,50 €.

VIDE GRENIER

En vue d'une éventuelle extension des stands, un sondage de positionnement est lancé et paraîtra dans le prochain Pennois.

Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo

Tel : 04 42 02 55 14

Fax : 04 42 02 94 66

s.i.lespennesmirabeau@orange.fr

**LES P'TITES
PLANCHES**

Centre de Développement Culturel
Les Pennes-Mirabeau/Vitrolles

Centre de Développement Culturel

Chemin de La Capelane - 13170 Les Pennes-Mirabeau - Tel : 04 42 46 62 70 / Fax : 04 42 46 62 71
E-mail : cdc.lespennes@wanadoo.fr

**FESTIVAL INTERNATIONAL
LES NUITS PIANISTIQUES**

Sonates pour piano et violon de Beethoven

Programme : Sonate n°9 opus 47, dite a'kreutzer, en la majeur
Sonate n°10 opus 96 en sol majeur

Violon : Pierre Hommage
Piano : Michel Bourdoncle



DIMANCHE 19 OCTOBRE à 17H

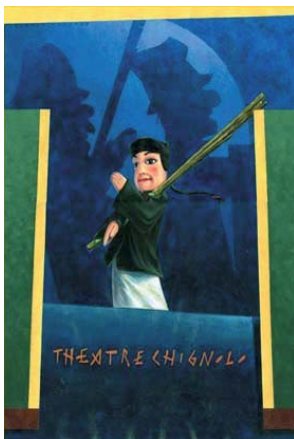
Mini-Théâtre Henri Martinet aux Pennes-mirabeau

Musique - Tout public - Tarifs : 13€, 8€ pour les moins de 12 ans

GUIGNOL

Théâtre Chignolo

Le vrai Guignol a 200 ans cette année, et est déjà en voie de disparition. Mais Guy Baldet travaille à ce qu'il ne finisse pas uniquement au musée, et il nous prouve que le vrai Guignol peut être exigeant et populaire à la fois.



**MARDI 28 OCTOBRE à 15h
LA BISTANCLIQUE**

Ce jour-là, l'huissier vient réclamer à Guignol le paiement de ses dettes. Sous la menace de se faire saisir sa bistanclaque, Guignol rosse le juge et avec l'aide de Gnafron emporte la bistanclaque à la cave pour échapper aux créanciers. Mais la cave est

habitée, et ce ne sont pas que des rats...

**MERCREDI 29 OCTOBRE à 15h
LE VOYAGE SURPRISE**

Guignol s'est fait saisir ses meubles par l'huissier et le gendarme. A l'auberge rouge, il rencontre M.Dupeneu, riche marchand qui lui propose du travail. Mais Oskar Patte et son

complice préparent un mauvais coup pour M.Dupeneu. Guignol arrivera t'il à retrouver ses meubles ?

La Capelane aux Pennes-mirabeau

Marionnettes - Jeune public dès 5 ans - Tarifs 5€ pour les adultes, 3€ pour les enfants

LE PETIT CHAPERON ROUGE

de Joël Pommerat

La troupe de M.Tchoum



Deux comédiennes, des filles, des femmes, des loups... pour une histoire qui fait grandir quelque soit notre âge. Mais grandir fait peur. Grandir c'est découvrir, prendre des risques, apprendre à apprivoiser la peur et le désir, et le désir de peur.

Une troublante ballade

entre rire et frayeur, sur les chemins de l'enfance et de l'adolescence, où les loups sont inquiétants, charmants, cruels et tendres, attirants, comme le monde des adultes.

**MARDI 04 NOVEMBRE à 19h30
MERCREDI 05 NOVEMBRE à 15h**

La Capelane aux Pennes-mirabeau

Théâtre - Tout public dès 6 ans - Tarifs de 3€ à 7€ .

PUB

Légendes d'automne

LES 200 ANS de **GUIGNOL**



**Animations
et spectacles**

Manifestations
gratuites



Samedi 25 octobre 2008

Parc Jean Giono à partir de 13h30

